

Bilan 2025 : La croissance des jeux d'argent attriste l'ANJ ! :

Il est grand temps que l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) change de nom et se nomme : l'autorité nationale qui invite à ne pas jouer.

Malgré la conjoncture; *la perversion fiscale* de Bercy; la baisse du pouvoir d'achat; la politique néo prohibitionniste menée par un régulateur autoritaire sous la domination de la *doxa* du jeu pathologie maladie..... le marché des jeux de hasard a fait preuve d'une résilience surprenante l'année dernière avec une croissance de 3%, due essentiellement aux paris en ligne notamment sportifs (+10,4%). *Car tous les signaux ne sont pas dans le vert : poursuite de la décroissance du PMU (recul des mises : -3,3%; recul du PBJ : -2,8%, recul du nombre de turfistes : -5,7%) très faible hausse de la FDJ à périmètre constant (+0,8%) baisse marquée des paniers moyens pour le poker en ligne (-8,6%) et les paris hippiques sur internet (-5,2%) ; net recul (-21%) des clubs de jeux parisiens.* Cette croissance globale du secteur jeu est néanmoins une bonne nouvelle pour l'économie nationale, l'activité, l'emploi dans les *territoires* et pour les nombreux acteurs (différentes filières, finances publiques, les 204 *communes casinos*...).qui bénéficient de la manne ludique, cet *impôt démocratique volontaire* indolore pour les non joueurs. Mais pour Isabelle FALQUE PIERROTIN, la responsable de l'ANJ, cette petite embellie apparaît comme une catastrophe. "Va comprendre Charles !" (voir ci-dessous l'origine de cette formule devenue culte liée à l'histoire du PMU) Dans un communiqué elle annonce qu'il est nécessaire : " de poursuivre un modèle de jeu moins intensif" (...) "de proposer des adaptations au cadre de régulation actuel pour faire baisser la température du jeu d'argent". Autant dire de nouvelles mesures liberticides contre les jeux, contre les joueurs (notamment contre les jeunes joueurs de paris sportifs), contre les opérateurs, contre les publicités pour les jeux, contre *la transmission ludique intergénérationnelle dans les milieux populaires*, contre *la culture ludique* spécifique aux jeux d'argent, contre la fonction et l'utilité sociale des jeux de hasard (loto du patrimoine, loto de la biodiversité)... Bref une poursuite et une accentuation de la "guerre" que l'ANJ a déclaré depuis plusieurs années contre *l'industrie du rêve*, contre la passion ludique des français, sous la domination "intéressée" de la *doxa* du jeu pathologie maladie qui exploite *le business du jeu compulsif* directement ou indirectement, comme le fait JM Costes (membre du Collège de l'ANJ), Sos joueurs, des addictogues et de multiples structures à la recherche de subventions. Il est temps que l'ANJ change de nom et se nomme : *l'autorité nationale qui invite à ne pas jouer.*

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN, Sociologue.

Avril 2026

Contre toute attente, à part le PMU et les cercles de jeu, l'économie des jeux de hasard a connu une petite croissance en 2025 avec un PBJ global (jeux d'argent en dur et jeux sur internet) en hausse de 3% à 14,1 Milliards d'euros. Pourtant les facteurs négatifs susceptibles de faire baisser la consommation des jeux d'argent - *un produit non essentiel* - étaient nombreux :

- conjoncture et situation internationale anxiogènes
- forte inflation*, baisse du pouvoir d'achat, baisse de la consommation, baisse du moral des ménages (**contrairement à ce que dit le gouverneur de la banque de France pour justifier les baisses successive du livre A, il y a eu + 20 % d'inflation cumulée entre 2022 et 2024*)
- forte augmentation de la taxe foncière en 2025. Exemple : + 27,5% augmentation en 5 ans pour un 100 m² à Lyon 3^e (*malgré cela le maire écolo Grégory DOUCET a été réélu par une petite majorité de lyonnais visiblement masochistes*)
- perdurance de la taxe d'habitation - *une révolution macronienne inachevée* - pour les résidences secondaires et "familiales" dont nos parlementaires devraient imposer à Bercy de faire le distingo
- multiples hausses d'impôts et de taxes imaginées ces derniers mois par nos parlementaires et le Ministère de l'économie, qui rivalisent d'imagination pour paupériser encore plus les Français et les entreprises. Inflation fiscale sans fin (totalement contreproductive au niveau économique, pouvoir d'achat, consommation, activité des entreprises, TVA... en berne...) qui a fait dire à certains : *après la taxe "LAPIN", la taxe sur les billets d'avion, la taxe sur les tickets restaurant; « taxons aussi les petits cuillères »* En attendant deux secteurs n'ont pas échappé à *la perversion fiscale* des parlementaires : 1/ L'industrie du tabac = +92,85 % d'augmentation du prix du paquet de cigarettes de 2018 à 2026 - *pour le plus bonheur des mafias internationales et des revendeurs à la sauvette.* 2 / Le secteur alcool, vin & spiritueux. *Alors que cette filière de la culture française - qui rayonne dans le monde entier et irrigue nos territoires, assiettes, restaurants et apéros - est déjà en grande difficulté; les députés (socialistes, insoumis, écologistes) ont voté plusieurs amendements, menaçant d'alourdir la fiscalité déjà prohibitive sur l'alcool. "Le prix (de l'alcool) a un effet*

désincitatif" a osé plaider benoîtement la parlementaire socialiste Béatrice BELLAY, proche du peuple

- baisses multiples du Livret A imposées par l'ex gouverneur de la banque de France, François VILLEROY DE GALHAU. (ex BNP Paribas) et avalisées par les gouvernements successifs qui pouvaient s'opposer à *ces attaques contre l'épargne populaire* qui scandalisent les Français mais réjouissent grandement les banques qui gagnent beaucoup d'argent dans cette affaire. Selon un rapport des députés Jean Philippe TANGUY et François JOLIVET les épargnants ont perdu 300 milliards de pouvoir d'achat sur la période 2021- 2023, à cause de cette politique pénalisant l'épargne des catégories sociales les plus pauvres et celle des classes moyennes. Baisses du livret A et des livrets associés imposée par un seul homme : le richissime *haut fonctionnaire au très haut salaire* : François VILLEROY DE GALHAU.
- taxation accrue des jeux d'argent dont s'est réjoui la "triste autorité nationale des jeux"(*) et qui touche une économie ludique déjà surfiscalisée depuis des lustres (notamment les casinos). Hausse imposée par des parlementaires et un État «Croupier" masochiste, qui n'hésite pas à se tirer une balle dans le pied pour fiscaliser toujours plus *l'industrie du rêve* : loterie, casinos, paris hippiques, jeux en ligne, poker, paris sportifs (*) *Dans un article consacré au site de paris Polymarket prohibé en 2024 par le régulateur français, le Canard Enchaîné a qualifié l'ANJ de "triste autorité nationale des jeux" (le canard enchaîné n°5490, 28/I/2026, p. 8 : " Des paris sur Paris")*
- politique néo prohibitionniste, punitive et sanitaire menée de manière systémique, répétitive, propagandiste, pointilleuse et machiavélique par le régulateur et la doxa du jeu pathologie maladie, surreprésentée dans le Collège de l'ANJ et qui publie par ailleurs des tribunes incendiaires et fallacieuses contre les jeux d'argent, dont une signée par Isabelle FALQUE PIERROTIN, qui sort ici clairement de son *devoir de réserve* d'agent de l'État.

Malgré cela les Français ont continué à jouer en 2025 et même d'avantage qu'en 2024. Les jeux de hasard et d'argent - un *fait social et culturel* ancestral ancré dans la culture des hommes - montre une nouvelle fois leur puissance et leur résilience. L'approche socio anthropologique du jeu rejoint ici l'approche économique pour expliquer *pourquoi ça joue*. Théorie de la pauvreté : l'acteur économique joueur joue parce qu'il n'a pas assez d'argent, pour *améliorer l'ordinaire* et pourquoi pas pour *devenir riche, changer de vie, décrocher le jackpot, modifier son destin social* mais, dans le même temps (théorie de la richesse) on joue aussi : quand on a de l'argent pour en avoir plus, pour se distraire,

s'amuser, passer le temps, prendre du plaisir.... Car bien entendu il n'y a pas que l'argent dans les jeux de hasard , même si on joue toujours *pour l'argent ou à cause de l'argent*. Les motivations du *sujet social* joueur sont multiples, les perspectives existentielles des pratiques ludiques également.

Jeux d'argent en 2025 : certains segments sont dans le vert (paris sportifs, loteries, casinos...) du coup Isabelle FALQUE PIERROTIN voit rouge. Mais la présidente de l'ANF peut se consoler : le PMU est en forte baisse, les cercles parisiens affichent un net recul (-21%) (voir annexe 1)

Voyons rapidement les principaux chiffres de la croissance du *gambling et du e gambling* en 2025. C'est une embellie , plusieurs secteurs sont dans le vert. Mais un acteur historique qui fait partie de la culture française et des symboliques ludiques nationales est toujours en décroissance de manière inquiétante : le PMU. Et ce n'est pas les injonctions autoritaires de l'ANJ à l'endroit des sociétés de course coordonnées par la FNCH (Fédération nationale des courses hippiques) qui risquent d'améliorer les choses pour le pari mutuel urbain, pour la transmission intergénérationnelle de la culture hippique, pour le monde des courses, pour la filière hippique et ses nombreux métiers. Confer annexe 2 : Examen des plans d'actions Prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs des opérateurs de jeux d'argent (anj, 03.04.2026) extrait =

"les prescriptions adressées par l'ANJ en 2026 rappellent l'importance de porter une vigilance particulière sur la protection des mineurs, la nécessité de distinguer les espaces dédiés aux familles des espaces de prise de paris hippiques. La FNCH devra veiller à ce que le contenu des animations proposées aux enfants ne constitue pas une initiation indirecte aux jeux d'argent. Par ailleurs, l'ANJ a invité la FNCH à améliorer l'identification et l'accompagnement des joueurs excessifs dans les hippodromes, qui demeurent à ce stade encore insuffisantes en poursuivant son action de formation". (anj, 03.04.2026)

Toujours ce qui concerne la filière hippique, signalons la nomination d'Éric WOERTH a la tête du PMU en mars 2026 L'ex député Renaissance

de l'Oise de "70 ans", indiquant sans rire qu'il voulait "rajeunir" l'image du pari hippique » !"qu'il se sentira plus utile au PMU qu'au Parlement » Les turfistes - qui n'ont pas la mémoire courte (affaire de l'hippodrome de Compiègne mettant en cause Éric Woerth) souhaiteront néanmoins bonne chance à l'ex maire de Chantilly mais regretteront certainement la sémillante Emmanuelle MALECAZE-DOUBLET (voir photo en annexe 3) directrice du PMU de 2022 à 2025, qui a donné un sacré coup de féminité et de glamour au monde des courses. Milieu qui sans être macho, est majoritairement masculin. Virilité mise en scène dans une publicité pour le PMU devenue culte : " Va comprendre Charles" . Avec deux acteurs qui symbolisaient cette virilité : Andrée POUSSE (1919-2005) & Guy MARCHAND (1937-2023) mais ou l'expérience & l'expertise du turfiste "homme" qui " fait son papier", était mise à mal par l'intuition féminine qui trouvait (parfois) l'arrivée des courses *dans l'ordre, dans le désordre, gagnant, placé....*

Jeux en ligne : en forte croissance grâce notamment au pari sportif

- Le marché des jeux sur internet a connu une croissance robuste en 2025 : +8,5% à 2 617M€
- Le egambling représente désormais 18,5% du PBJ total du gambling, contre 12,8% en 2019.
- Les trois segments concernés par le jeu sur internet (paris sportifs, hippiques et poker) sont en progression
- 1 = pari sportif : PBJ 1 766M€ (croissance +10,4%), soit les deux tiers du PBJ en ligne. Mises 11 517M€ (+12,0%). Le football sport national enregistre le plus de mises (6320M€) vient ensuite le tennis qui affiche des mises en hausse (2650M€).
- 2 : poker : PBJ 525M€, croissance +6,5%
- 3 : paris hippiques en ligne : PBJ : 326M€, croissance +2,5%.

Nombre de joueurs en ligne, panier moyen :

- Le bassin de joueurs en ligne poursuit sa progression avec 4,2 millions de joueurs uniques (+7,7%) et 6,1 millions de compte joueurs actifs CJA (+7,1%).
- En poker et en paris hippiques, l'élargissement du bassin s'accompagne d'une baisse marquée des paniers moyens (respectivement -8,6% et -5,2%), évolution qui pourrait refléter l'arrivée de joueurs plus occasionnels via la multi-activité.

Française des jeux (FDJ) :

- Petite augmentation du chiffre d'affaire de la FDJ (+2,8%) porté par la loterie (+3,4%). PBJ de 6 950M€
- Mais à l'échelle du groupe FDJ United, qui intègre pour la première fois Kindred en année pleine, la FDJ affiche une plus faible croissance (+0,8%) à périmètre comparable, soit un PBJ de 8, 706 Milliards €
- Néanmoins cette dynamique positive de FDJ sur le marché français contraste avec le recul de ses activités européennes de paris et jeux en ligne (-8% de PBJ), une évolution due aux contraintes réglementaires sur les marchés britanniques et néerlandais.
- Les activités de la FDJ en dur (loteries, jeux de grattage et paris sportifs en points de vente) représentent désormais moins de la moitié de son CA (49,2% du PBJ total),

PMU : le recul (très inquiétant) du pari mutuel urbain s'est poursuivi en 2025

Le recul du PMU en dur (sous droits exclusifs) se poursuit et on observe une détérioration de l'ensemble des indicateurs :

- recul des mises : -3,3% à 6,4Md€ en 2025 (après -2,6% en 2024)
- recul du PBJ : -2,8% à 1 651M€ (après -2,2% en 2024).
- recul du nombre de parieurs hippiques : -5,7% (3,3Millions de turfistes en 2025, contre 3,5M en 2024)

Casinos en croissance, clubs de jeux parisiens en net recul

Les casinos retrouvent de la croissance :

- augmentation du PBJ : +3,4% à 2 816M€
- augmentation du nombre d'entrées : + 2% à 31,6 millions d'entrées
- A l'inverse, les clubs de jeux parisiens, pénalisés par deux mois de fermeture en début d'année, affichent un net recul (-21% de PBJ, à 97M€).

L'autorité nationale des jeux..... qui invite à ne pas jouer

Malgré la conjoncture, *la perversion fiscale* des parlementaires, du gouvernement et de Bercy, la baisse du pouvoir d'achat des ménages, la politique néo prohibitionniste - sanitaire , punitive et moralisatrice - menée de manière propagandiste, machiavélique et pointilleuse par le régulateur et la doxa du jeu pathologie maladie, le marché des jeux de hasard a fait preuve d'une résilience surprenante l'année dernière, avec une croissance de 3% . C'est une bonne nouvelle pour l'économie nationale, l'activité, l'emploi dans les territoires et pour les nombreux acteurs (différentes filières, finances publiques, les 204 communes casinos...), qui bénéficient de la manne ludique, cet *impôt démocratique volontaire* indolore pour les non joueurs. Mais pour Isabelle FALQUE PIERROTIN, la responsable de l'ANJ, dans une attitude que certains jugeront « paranoïde, cette embellie apparaît comme une catastrophe. "Va comprendre Charles !" Dans un communiqué lapidaire et suicidaire pour l'économie des jeux elle annonce qu'il est nécessaire : " *de poursuivre (...) vers un modèle de jeu moins intensif*" (...) "*de proposer des adaptations au cadre de régulation actuel pour faire baisser la température du jeu d'argent*". Autant dire de nouvelles mesures liberticides contre les jeux, contre les joueurs, contre les opérateurs, contre les publicités pour les jeux, contre la transmission ludique intergénérationnelles et la culture ludique spécifique aux jeux d'argent, contre la fonction et l'utilité sociale des jeux de hasard (loto du patrimoine, loto de la biodiversité)... Autant dire de nouvelles *décisions bureaucratiques*, de nouveaux oukases du régulateur afin que les Français jouent moins d'argent, jouent moins souvent et même ne jouent plus du tout et/ou arrêtent de jouer (interdiction volontaire de jeu grandement facilitée) Bref une poursuite et une accentuation de la "guerre" que l'ANJ a déclaré depuis plusieurs années, *contre l'industrie du rêve*, contre la passion ludique des français, sous la domination "intéressée" de la doxa du jeu pathologie maladie qui exploite *le business du jeu compulsif* directement ou indirectement, comme le fait JM Costes (membre du Collège de l'ANJ), Sos joueurs, des addictogues et de multiples structures à la recherche de subventions et d'argent publique car curieusement ils ont beaucoup de mal à trouver des clients , pardon des patients malades du jeu et qui chercheraient à se faire soigner. Il est temps que l'ANJ change de nom et se nomme : l'autorité nationale qui invite à ne pas jouer

annexes :

- **annexe 1 : Bilan 2025 du marché des jeux d'argent : une progression portée par le marché en ligne, la loterie et les casinos(anj , actualités 16.04.2026)**
- **annexe 2 : Examen des plans d'actions Prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs des opérateurs de jeux d'argent : de réels efforts de l'ensemble du secteur qui**

restent à consolider durablement dans le temps(anj, 03.04.2026)

- **annexe 3 : la sémiante ex directrice du PMU : Emmanuelle MALECAZE-DOUBLET. Par sa simple présence et sa personnalité, Emmanuelle MALECAZE-DOUBLET a donné un sacré coup de *féminité et de glamour* (voir photos ci-dessous) au monde *viril* des courses**

annexe 1 : Bilan 2025 du marché des jeux d'argent : une progression portée par le marché en ligne, la loterie et les casinos (anj , actualités 16.04.2026)

Bilan 2025 du marché des jeux d'argent : une progression portée par le marché en ligne, la loterie et les casinos(anj , actualités 16.04.2026)

En 2025, le chiffre d'affaires (produit brut des jeux) atteint 14,1Mds€, soit une progression de 3% par rapport à 2024. Cette croissance concerne particulièrement la loterie, les paris sportifs en ligne dont le chiffre d'affaires a progressé de plus de 10%, mais aussi le secteur des casinos, qui retrouve une croissance soutenue. Cette dynamique place la France dans la moyenne des grands marchés européens, à un niveau comparable à celui du Royaume-Uni et de l'Italie.

Le marché français des jeux d'argent et de hasard est en croissance de +3,0% en 2025, avec un PBJ total qui s'établit à 14,1Md€. Cette dynamique place la France dans la moyenne du TOP 5 européen, à un niveau comparable au Royaume-Uni (+4,3%) et à l'Italie (+1,9%). Sur le segment en ligne, la croissance du marché français (+8,6%) se situe aussi au niveau de celle des autres marchés européens.

Un marché des jeux en ligne en forte croissance grâce au pari sportif

Le PBJ du marché en ligne atteint 2 617M€ (+8,5%) et représente désormais 18,5% du PBJ total, contre 12,8% en 2019.

Les trois segments de jeux en ligne (paris sportifs, hippiques et poker) sont en progression dans un contexte de calendrier sportif moins porteur qu'en 2024, ce qui semble traduire la capacité du marché en ligne à croître indépendamment de la tenue de grands rendez-vous sportifs.

Le pari sportif en ligne représente 1 766M€ (+10,4%), soit les deux tiers du PBJ en ligne. Les mises atteignent 11 517M€ (+12,0%).

Le football est toujours le sport qui enregistre le plus de mises (6320M€). La progression des mises liées à la Ligue des Champions dans format renouvelé (+41%) a partiellement compensé l'absence de compétitions de sélections. Le tennis s'affirme comme second moteur de croissance du segment avec des mises en hausse (2650M€).

La mise annuelle par CJA s'établit à 2 186€ (+3,8%) et le PBJ par CJA à 335€ (+2,3%).

Le poker renoue avec une croissance soutenue (525M€, +6,5%) et les paris hippiques en ligne progressent (326M€, +2,5%).

Le bassin de joueurs en ligne poursuit sa progression avec 4,2 millions de joueurs uniques (+7,7%) et 6,1 millions de CJA (+7,1%). Les pratiques de jeu se diversifient : les joueurs actifs sur les trois segments progressent de +25%, et les joueurs actifs sur un seul segment voient leur poids relatif diminuer. En poker et en paris hippiques, l'élargissement rapide du bassin s'accompagne d'une baisse marquée des paniers moyens (respectivement -8,6% et -5,2%), évolution qui pourrait refléter l'arrivée de joueurs plus occasionnels via la multi-activité.

FDJ United porté par la loterie

Les activités sous droits exclusifs de la FDJ (loterie et paris sportifs en points de vente) continuent de représenter près de la moitié du marché (49,2% du PBJ total), avec un PBJ de 6 950M€ (+2,8%), porté par la loterie (+3,4%).

À l'échelle du groupe, qui intègre pour la première fois Kindred en année pleine, FDJ United affiche un PBJ de 8 706M€ (+0,8% à périmètre comparable). La dynamique positive de FDJ United sur le marché français contraste avec le recul de ses activités européennes de paris et jeux en ligne (-8% de PBJ), une évolution notamment due aux marchés britannique et néerlandais.

PMU poursuit son recul

Le recul du PMU sous droits exclusifs se poursuit, voire s'accélère, et se traduit par une détérioration de l'ensemble des indicateurs : les mises reculent de -3,3% à 6,4Md€ en 2025 (après -2,6% en 2024) et le PBJ de -2,8% à 1 651M€ (après -2,2% en 2024). Le bassin de joueurs, qui avait brièvement retrouvé son niveau antérieur à la crise sanitaire en 2024 (3,5M de joueurs), se contracte de -5,7% à 3,3M en 2025.

Les casinos en croissance et clubs de jeux pénalisés par leur fermeture en début d'année

Les casinos retrouvent une dynamique de croissance, avec un PBJ de 2 816M€ (+3,4%) et 31,6 millions d'entrées (+2%). A l'inverse, les clubs de jeux parisiens, pénalisés par deux mois de fermeture en début d'année, affichent un net recul (-21% de PBJ, à 97M€).

Quelles perspectives 2026 ?

L'année 2026 concentre des enjeux sur l'ensemble des composantes du marché.

Le poids du jeu en ligne, qui représente désormais près d'un cinquième du PBJ total, et la multi activité croissante des joueurs sur plusieurs segments, constituent deux tendances structurelles qui devraient se poursuivre. L'arrivée de nouveaux entrants sur le marché devrait maintenir une pression concurrentielle forte. La Coupe du monde de football qui se tiendra à l'été 2026, dans un format revisité avec plus d'équipes et de matchs, permettra de vérifier si les grandes compétitions internationales conservent leur effet d'accélération traditionnel pour le marché.

Les évolutions fiscales entrées en vigueur au 1er juillet 2025 n'ont produit leurs effets que sur un semestre. Leur impact en année pleine sera un facteur à surveiller pour la dynamique du marché en 2026.

FDJ United aborde 2026 avec des enjeux sur l'ensemble de ses activités : maintenir la dynamique de la loterie et consolider l'intégration de Kindred avec notamment l'unification de ses marques en ligne sur le marché français tout en redressant ses activités européennes de paris et jeux en ligne. Alors que les mises, le PBJ et le bassin de joueurs du PMU sont tous orientés à la baisse, et que la contribution à la filière hippique recule, l'année 2026 permettra de mesurer si le « Pacte PMU 2030 » à venir et le renouvellement de la gouvernance du PMU posent les fondements d'une relance de l'activité. La pérennisation définitive des clubs de jeux parisiens, après huit années d'expérimentation, sécurise l'activité mais ouvre de nouvelles questions, notamment sur un éventuel élargissement de la gamme de jeux proposés. Enfin, le secteur des JONUM, dont le cadre expérimental est entré en vigueur début 2026, constitue un marché adjacent dont les premiers développements seront à observer afin de garantir la distinction avec les jeux d'argent traditionnels.

Pour Isabelle FALQUE-PIERROTIN, Présidente de l'ANJ : « 2026 se présente comme une année décisive pour l'ensemble du marché des jeux d'argent. Qu'il s'agisse de consolider des acquisitions, d'enrayer sans tarder un recul qui s'installe ou de faire face à une intensification de la concurrence à la veille de la Coupe du Monde de football, tous les indicateurs sont au rouge pour le régulateur. Dans ce contexte de tension auquel s'ajoute l'arrivée de nouvelles formes de paris, il est nécessaire de poursuivre le virage attendu vers un modèle de jeu moins intensif et de proposer des adaptations au cadre de régulation actuel pour faire baisser la température du jeu d'argent. »

annexe 2 : Examen des plans d'actions Prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs des opérateurs de jeux d'argent : de réels efforts de l'ensemble du secteur qui restent à consolider durablement dans le temps(anj, 03.04.2026)

Entre novembre 2025 et mars 2026, le collège de l'Autorité nationale des jeux a examiné les plans d'actions « Prévention du jeu excessif ou pathologique et du jeu des mineurs » de l'ensemble des opérateurs de jeux d'argent et de hasard : les 2 opérateurs titulaires de droits exclusifs, les 17 opérateurs de jeux en ligne agréés, les 210 casinos et clubs de jeux ainsi que les 231 hippodromes. Tout en soulignant les progrès déjà réalisés par le secteur, l'ANJ a rappelé que des efforts supplémentaires devaient être accomplis pour atteindre l'objectif d'une diminution du nombre des joueurs excessifs d'ici 2027, lequel doit constituer une priorité absolue pour l'ensemble des acteurs. Elle a, dans cette perspective, adressé plusieurs prescriptions aux opérateurs de jeux, afin qu'ils consolident leurs dispositifs, depuis la formation du personnel jusqu'à l'information apportée aux joueurs.

Depuis l'ordonnance du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, qui vise à renforcer le niveau de protection des joueurs, les opérateurs de jeux d'argent doivent soumettre chaque année à l'approbation de l'ANJ leur plan d'actions en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs. Cette obligation est l'occasion d'un dialogue régulier entre le régulateur et les opérateurs et de formulation par l'ANJ de prescriptions.

Le jeu excessif et le jeu des mineurs constituent en effet un des risques les plus prégnants du marché des jeux d'argent en France.

- L'OFDT a estimé en 2024 à 1 170 000 les joueurs problématiques, dont 360 000 de niveau excessif.[1]
- Malgré l'interdiction légale de vente, la pratique de jeu des mineurs est une réalité. La deuxième édition de l'enquête ENJEU-Mineurs[2] menée par l'Association de recherche et prévention sur les excès des jeux (ARPEJ) avec le soutien de l'ANJ, révèle qu'en 2025, 42,6 % des 5 000 jeunes de 15 à 17 ans interrogés déclarent avoir joué au moins une fois dans l'année à des jeux d'argent et de hasard (JAH), soit une hausse de près de 8 points par rapport à 2021 (34,8 %).
- La part du Produit Brut des Jeux (PBJ) attribuable aux joueurs problématiques représentait 38,3% en 2019 dont 20,7% pour les joueurs excessifs4 .

Dans son plan stratégique 2024-2026, l'ANJ a fixé comme priorité centrale de la régulation la diminution drastique du nombre des joueurs excessifs au sein du marché des jeux d'argent.

Les plans d'actions des titulaires de droits exclusifs

En ce qui concerne l'activité sous droits exclusifs de la FDJ et du PMU, soit presque 2/3 du marché français des jeux d'argent, l'ANJ a approuvé les plans qui lui ont été soumis en enjoignant cependant aux deux monopoles de renforcer leur action dans deux domaines clés identifiés dans le plan stratégique de l'ANJ pour la période 2024-2026 :

- Veiller au respect le plus strict de l'interdiction de vente aux mineurs en déployant une politique exigeante de contrôle des points de vente (augmentation attendue du nombre de points de vente contrôlés, régime de sanction applicable et représentativité des points de vente contrôlés reposant sur une approche par les risques) ;
- Rendre plus efficace le dispositif d'identification et d'accompagnement des joueurs excessifs en développant des modalités adaptées aux points de vente physiques.

Les plans d'actions des opérateurs agréés

La politique d'accompagnement étroit à la conformité, s'avère globalement payante pour le marché du jeu en ligne avec :

- Des avancées du point de vue de la prévention du jeu des mineurs : la majorité des opérateurs agréés ont mis en place des actions pour prévenir les tentatives de contournement de l'interdiction de jeu des mineurs, à l'inscription et par une information fournie aux joueurs adultes, à travers notamment des campagnes de sensibilisation et le renvoi vers les outils de contrôles parentaux ;
- Des résultats en progression concernant les dispositifs d'identification des joueurs excessifs ou pathologiques en ligne, qui se sont traduits par un nombre de joueurs identifiés multiplié par 3 entre 2024 et 2025, passant de 31 000 à 89 000 joueurs excessifs identifiés par les opérateurs, grâce notamment aux évolutions apportées aux dispositifs de détection et à de nouveaux indicateurs.

En dépit de ces progrès substantiels accomplis depuis cinq ans, l'ANJ a demandé à ces opérateurs d'identifier encore davantage de joueurs excessifs en cohérence avec la taille de leur bassin de joueurs et des études de prévalence. Ils devront par ailleurs démontrer des résultats tangibles et mesurables consistant à renforcer l'évaluation de leurs dispositifs d'identification des joueurs excessifs et pathologiques et de prévention du jeu des mineurs, afin de les améliorer en proposant les mesures d'ajustement les plus appropriées. L'effectivité de ces mesures pourra être vérifiée par des opérations de contrôle.

Les plans d'actions des casinos

Concernant les casinos, si les dispositifs d'identification et d'accompagnement progressent en qualité, l'ANJ constate des résultats encore inégaux : certains groupes, casinos indépendants et clubs de jeux obtiennent de bons résultats, mais de nombreux autres établissements n'identifient et n'accompagnent encore qu'un nombre insuffisant de joueurs excessifs ou pathologique, peu cohérent avec leur niveau de fréquentation.

L'ANJ constate une progression des échanges et partenariats entre les casinos et le secteur de l'addictologie et des centres de soins de proximité, pour mieux accompagner les joueurs excessifs détectés vers l'offre de soin, mener des actions d'information en salle ou encore assurer la formation de leur personnel.

Plus de 2200 personnes ont suivi le module d'e-learning lancé en novembre 2024 par l'ANJ, soit une part notable des professionnels du secteur.

L'ensemble des plans d'actions ont été approuvés, à l'exception d'un casino qui a vu son plan rejeté.

Les plans d'action des sociétés de course coordonnées par la FNCH[3](Fédération nationale des courses hippiques)

Enfin, concernant le monde hippique, des efforts ont été constatés en matière d'information des joueurs, de formation des bénévoles et de

poursuite d'actions de contrôle par la FNCH. Cela étant, les prescriptions adressées par l'ANJ en 2026 rappellent l'importance de porter une vigilance particulière sur la protection des mineurs, la nécessité de distinguer les espaces dédiés aux familles des espaces de prise de paris hippiques. La FNCH devra veiller à ce que le contenu des animations proposées aux enfants ne constitue pas une initiation indirecte aux jeux d'argent. Par ailleurs, l'ANJ a invité la FNCH à améliorer l'identification et l'accompagnement des joueurs excessifs dans les hippodromes, qui demeurent à ce stade encore insuffisantes en poursuivant son action de formation.

[1] La pratique des jeux d'argent et de hasard en France en 2023, OFDT, décembre 2024.

[2] Tovar M.L., Costes J.M., Saliot, P., Jeux d'argent et de hasard des mineurs de 15 à 17 ans en 2025 et évolutions depuis 2021 : résultats de l'enquête ENJEU-Mineurs 2025. ARPEJ, 2025, 13 p.
<https://arpej.eu/content/files/2026/02/LA-CLE--7---ENJEU-MINEURS-2025---ARPEJ-FE-VRIER-2026-1.pdf>

[3] La Fédération Nationale des Courses Hippiques supervise 10 Fédérations Régionales et rassemble 231 sociétés de courses (hippodromes) en France, métropole et Outre-mer.

annexe 3 : la sémillante ex directrice du PMU : Emmanuelle MALECAZE-DOUBLET. Par sa simple présence et sa personnalité, Emmanuelle MALECAZE-DOUBLET a donné un sacré coup de féminité et de glamour au monde viril des courses



